Communiqué de presse

Subventions attribuées au Tarbes-Pyrénées-Rugby

Vendredi 28 juin 2019



Suite à l'appel dans la presse locale de Lionel Terré, Président du Stado TPR Tarbes-Pyrénées-Rugby à destination des collectivités locales, les exhortant à augmenter leur soutien financier au club, **Nicole Darrieutort**, Vice-Présidente Education, Culture Jeunesse, Sport et Vie et **Monique Lamon**, Présidente de la 4^e commission Education, Culture Jeunesse, Sport et Vie associative au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, ont rencontré le 19 juin les dirigeants de la SASP LT 65 et de l'Association Stado Tarbes-Pyrénées-Rugby pour écouter leurs besoins.

Elles ont rappelé les précédents engagements du Conseil Départemental. Suite à cette réunion, elles apportent les informations suivantes :

- Une subvention financière de 35 000 € a été votée en commission permanente du 7 juin dernier à l'attention du club SASP LT 65 Tarbes Pyrénées Rugby au titre de la saison 2018-2019. Le montant de cette subvention de 35 000 € est identique pour toutes les associations sportives inscrites en Fédérale 1.
- Une deuxième subvention de 30 000 € a été allouée en commission permanente du 28 juin 2019 à l'Association Stado Tarbes-Pyrénées-Rugby au titre de ses activités de formation dont les jeunes et équipes féminines pour la saison 2018-2019. Elle s'inscrit dans la continuité de l'aide apportée l'année dernière au Centre de formation devenu Centre d'entraînement labellisé FFR.

Tél.: 05 62 56 78 72 - severine.cuesta@ha-py.fr